



Demande des numéros SIREN et SIRET comme association subventionnée

Lettre type

Mis à jour le 06.05.2011 par Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

[Nom et adresse de l'association]

[Commune du siège social de l'association] , le **[date]**

Monsieur (Madame) le directeur,

Notre association, qui a été déclarée à la préfecture de **[département de déclaration]** le **[date de la déclaration]** , a vocation à recevoir des subventions publiques.

Je vous prie de lui attribuer en conséquence les numéros SIREN et SIRET utiles.

Notre association a pour activité principale

Vous trouverez, ci-joint, les copies de ses statuts et de la publication de sa déclaration au Journal officiel (et du récépissé de déclaration remis par la préfecture).

Je vous prie d'agréer, Monsieur (Madame) le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

(Pour le Président,)

[Prénom NOM et signature] ,

Président (titre du signataire : Vice-président, Secrétaire, etc .)

[Adresse de la direction régionale de l'INSEE concernée]

Voir aussi

- Demande des numéros Siren et Siret comme association employeur [[R2089.xhtml](#)] [[Téléservice](#)]

Compléments

Vos questions fréquentes

Je ne parviens pas à afficher un formulaire au format pdf, pourquoi ? Réponse [[#reponse1](#)]

Les formulaires administratifs sont au format PDF (Portable Document Format). Si vous n'arrivez pas à ouvrir les documents mis à votre disposition sous ce format, à partir de votre ordinateur (page blanche, message d'erreur, etc ...) :

1. vous pouvez tenter de l'enregistrer sur votre disque dur :

- sous Internet Explorer, clic droit sur le lien, puis "Enregistrer sous",
- sous Firefox, clic droit sur le lien, puis "Enregistrer la cible du lien sous".

2. vous pouvez aussi télécharger un lecteur PDF comme Adobe Reader (Acrobat) [<http://get.adobe.com/fr/reader/>] ou un logiciel libre. [<http://www.pdfreaders.org/index.fr.html>]

Pourquoi ne trouve-t-on pas tous les formulaires sur service-public.fr ? Réponse [[#reponse2](#)]

Nous référençons sur service-public.fr les formulaires les plus utiles, proposés au format pdf par les ministères émetteurs :

- dans les fiches pratiques auxquelles ils se rapportent
- et dans la rubrique "formulaires et services en ligne" :

<http://www.service-public.fr/formulaires/>

[<http://www.service-public.fr/formulaires/index.html>]

Certains formulaires ne sont par ailleurs pas disponibles en ligne ou dans des version anciennes qui ne sont plus en vigueur.

Je déménage, comment faire mon changement d'adresse en ligne auprès des administrations ? Réponse [[#reponse3](#)]

Vous pouvez accéder au service gratuit de changement d'adresse en ligne à partir du lien suivant :

<https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html> [<https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>]

Liste complète [<http://www.service-public.fr/formulaires/001659.html>]

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R2628.xhtml>

Direction de l'information légale et administrative © 2010 - Tous droits réservés